



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Alcoolisme

Question écrite n° 15419

#### Texte de la question

M Gilbert Mitterrand appelle l'attention de M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale sur les inquiétudes des comités départementaux de prévention de l'alcoolisme, quant à leur fonctionnement et aux réalisations de leurs actions, eu égard aux crédits qui leur sont alloués par l'État. En conséquence, il lui demande si l'ensemble des crédits votés pour 1989 par le Parlement, au titre du chapitre 47-14 (art 50) du budget de son ministère, ont été attribués et selon quelle répartition. Il lui demande, également, quelles sont ses intentions, dans le cadre de la préparation du budget 1990, en matière de lutte contre l'alcoolisme.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale tient à assurer l'honorable parlementaire de sa détermination à poursuivre les efforts entrepris depuis de longues années pour lutter contre l'alcoolisme et modérer en France la consommation de boissons contenant de l'alcool. Il l'informe que, dans le souci de préserver l'ensemble des moyens affectés à la lutte contre ce fléau, il n'a pas fait porter la régulation budgétaire sur les crédits de prévention de l'alcoolisme. Cette ligne budgétaire conserve donc en 1989 les crédits limitatifs qui ont été affectés en loi de finances pour les actions menées dans ce domaine. De plus il a porté le taux d'augmentation des enveloppes départementales à 3,50 p 100, il a permis la prise en compte du surcôt entraîné par la revalorisation de la profession d'infirmière et la hausse des cotisations à la caisse nationale des retraites des agents des collectivités locales. Il confirme son souci de développer très fortement son action dans ce domaine. Le budget 1990 fait apparaître, pour la première fois depuis plusieurs années, une augmentation très sensible des crédits de lutte contre l'alcoolisme.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Mitterrand Gilbert](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15419

**Rubrique :** Boissons et alcools

**Ministère interrogé :** solidarité, de la santé et de la protection sociale

**Ministère attributaire :** solidarité, de la santé et de la protection sociale

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 juillet 1989, page 3007